



# Actions 1.S.06 et 1.S.02: Améliorer le potentiel d'accueil pour la faune dans les infrastructures régionales (auto)routières et dans celles des voies navigables

**Objectif 2018 : 15 infrastructures équipées (rapaces, hirondelles de fenêtre et rustique, chauves-souris).**

L'idée est d'améliorer le potentiel d'accueil pour la faune en tenant compte de différentes contraintes liées à l'utilisation et à l'entretien des infrastructures, via des actions visant à maintenir, restaurer et développer un vaste réseau de gîtes favorables à la reproduction des espèces intéressantes.

De plus, les actions d'amélioration de l'accueil pour des espèces choisies vont souvent de pair avec une limitation des capacités d'installations des pigeons qui causent à la fois des problèmes techniques (les fientes de pigeons chargées en acide s'incrument sur les éléments architecturaux et les dégradent non seulement en surface mais dans leur structure), sanitaires (des infections respiratoires, intestinales, cutanées et autres sont susceptibles de survenir à la suite d'une exposition à leurs fientes, ou avec les poussières qui s'en dégagent, en l'absence de mesures de protection efficaces) et de concurrence avec les espèces protégées



**Liens avec la Stratégie Nationale 2020 :**

- Objectif 3 : Maintenir ou restaurer la biodiversité et les services écosystémiques en Belgique dans un état de conservation favorable.
- Objectif 5 : Améliorer l'intégration de la biodiversité dans toutes les politiques sectorielles pertinentes
- Objectif 8 : Impliquer la communauté à travers la communication, l'éducation, la sensibilisation du public et la formation



**Coordination RESEAU WALLONIE NATURE**

DIRECTION DE LA NATURE - DEPARTEMENT DE LA NATURE ET DES FORÊTS  
 DGO3 - DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AGRICULTURE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES NATURELLES

[catherine.hauregard@spw.wallonie.be](mailto:catherine.hauregard@spw.wallonie.be) - Tél. : 081/33.58.78 - Fax : 081/33.58.22  
 Avenue Prince de Liège, 7 – 5100 Jambes



**SPW**

DGO1 - DIRECTION GÉNÉRALE DES ROUTES ET DES BATIMENTS

DGO2 - DIRECTION GÉNÉRALE DES VOIES HYDRAULIQUES ET DE LA MOBILITE

